

Agen le 27 octobre 2010

Monsieur le Président  
du Comité Technique Paritaire Local

Vous avez convié les représentants des organisations professionnelles représentatives des personnels de la filière gestion publique à siéger au comité technique paritaire local devant se tenir le mercredi 27 octobre 2010.

Sujet essentiel inscrit à l'ordre du jour : la restructuration du réseau des trésoreries en milieu rural avec la fermeture envisagée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 des postes de CASTELMORON et TOURNON D'AGENAIS.

Pour les représentants de la CGT Finances Publiques et de FO DGFIP, il s'agit là d'un nouvel épisode d'une volonté politique gouvernementale initiée déjà depuis quelques années.

Au nom du sacro-saint dogme de la réduction des dépenses publiques, le gouvernement réduit de façon continue, année après année, le nombre de fonctionnaires de l'Etat, le ministère du Budget montrant l'exemple en la matière. Pour la filière gestion publique de la DGFIP, le non-renouvellement à un niveau équivalent des personnels partant en retraite, finit par rendre exsangue un réseau qui a vocation à servir au plus près des besoins, usagers et collectivités locales.

Nous dénonçons et combattons cette politique aveugle qui ne prend en compte que les critères financiers au détriment de l'exercice d'un vrai service public de proximité en l'éloignant ainsi chaque jour un peu plus des élus et des citoyens.

C'est particulièrement le cas cette année au plan local du fait des choix de transfert de charges que vous avez décidés suite à ces restructurations. Nous ne pouvons que les dénoncer car nous ne sommes pas dupes des conséquences de ces choix sur le reste du réseau de la DGFIP en Lot et Garonne pour les années à venir.

Concernant la fermeture de CASTELMORON vous transférez entièrement la gestion publique des collectivités concernées sur la trésorerie de SAINTE LIVRADE alors que vous décidez le transfert des charges fiscales du SIP/SIE de TONNEINS vers le centre des impôts de VILLENEUVE S/ LOT.

Concrètement, il s'agit donc :

- En IR : une diminution de charge de 6.39% à Tonneins et une augmentation de 3.49% à Villeneuve s/ Lot.
- En TH : une diminution de charge de 5.94 % à Tonneins et une augmentation de 3.07 % à Villeneuve .
- En bénéfiques agricoles, bénéfiques non commerciaux, bénéfiques industriels non commerciaux, une diminution de charge de 5.59% à Tonneins et une augmentation de 2.72 % à Villeneuve s/ Lot.
- En matière de taxes foncières (contentieux d'attribution) ou de plan cadastral (mise à jour), des problèmes vont se poser rapidement notamment sur le plan technique.

Bref, ce que vous présentez, monsieur le président, comme un aménagement technique est avant tout une augmentation notable des charges du centre de Villeneuve sur Lot sans création d'emploi et une fragilisation du SIP/SIE de Tonneins ... déjà menacé depuis des années, comme par hasard.

Pour nous il eut été plus logique, surtout pour faciliter le service public, d'affecter la gestion des collectivités, hormis peut être celle de Castelmoron, à Tonneins pour une question de proximité, d'accessibilité des collectivités et renforcer ainsi la trésorerie municipale de Tonneins dans ses attributions. Mais ce n'est de toute évidence pas ce que vous souhaitez.

Quand à la fermeture de TOURNON, vous proposez de transférer la gestion de la totalité des collectivités concernées sur FUMEL alors qu'un tiers de ces communes sont plus proches de PENNE d'AGENAIS. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur votre choix difficilement compréhensible, à moins d'y inclure de forts doutes sur vos intentions concernant l'avenir de la Trésorerie de PENNE.

Enfin, dernier point, vous parlez d'une consultation des élus des 2 cantons touchés par ces restructurations or, ce ne semble pas être le cas à ce jour. Nous remettons d'ailleurs à l'appui de cette motion un courrier du président du conseil général à destination du préfet ou il dénonce la méthode utilisée autant que le bien fondé des fermetures annoncées.

Dans ces conditions, vous l'avez compris, les représentants des sections CGT Finances Publiques et FO DGFIP de Lot-et-Garonne ne cautionnerons pas plus aujourd'hui qu'hier ce type d'action néfaste pour le service public de proximité et décident en conséquence de boycotter le CTPL du 27 octobre 2010.

Michel CHALEIX

Gilbert SOTTIL